



Traité Moèd Katan

Michna 2 - Chapitre 2

וכן מי שהיה יינו בתוך הבור, ואירעו אבל או אונס, או
שהטעוהו--זולף וגומר וגף כדרכו, דברי רבי יוסי; רבי יהודה
אומר, עושה לימודים, בשביל שלא יחמיץ.

De même, si quelqu'un a son vin dans la cuve et qu'il lui survienne un deuil ou un empêchement, ou si des ouvriers [qui lui avaient promis de travailler chez lui avant la fête] manquent à leur parole, il pourra lui-même prendre le vin [le faire couler dans les pièces], achever cette opération [de presser] et boucher les tonneaux comme d'ordinaire ; tel est l'avis de Rabbi Yossé. Rabbi Yéhouda dit : on se contentera couvrir la cuve avec des lattes de bois pour que le vin n'aigrisse pas.



Rabbi 'Haïm Kanievsky

Recueil autobiographique. Histoires, anecdotes, enseignements classés par thèmes et une centaine de photos en couleur.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions